



LES CONSEILS DE BREMBO : COMMENT ÉVITER LE BLOCAGE PAR ADHÉRENCE DES PLAQUETTES DE FREIN

Le confinement a changé le mode de vie de nombreuses personnes. Une partie importante de la population télétravaille et l'utilisation de la voiture a diminué. Les voitures restent donc longtemps sans rouler. Si le propriétaire ne dispose pas d'un garage, la voiture est exposée aux conditions météorologiques. Dans ces conditions, le véhicule peut développer des problèmes de freinage qui se manifestent pendant la conduite.

La surface des disques de frein commence à rouiller et, pendant l'utilisation normale du véhicule, cette rouille est éliminée au freinage.

Mais laisser longtemps son véhicule immobilisé peut entraîner l'expansion des zones affectées par la corrosion. La corrosion sur la surface des freins peut provoquer du bruit lors du freinage et, plus inquiétant encore, peut augmenter les distances d'arrêt en raison d'une réduction des performances du système de freinage.

Et ce n'est pas le seul problème, puisque lorsque le frein à main est enclenché, les plaquettes / mâchoires de frein restent en contact avec les disques / tambours de frein. La corrosion s'accumule de sorte que ces composants peuvent se coller les uns aux autres et empêcher les roues de tourner lors de la prochaine utilisation du véhicule. Ce phénomène est connu sous le nom de **brake stiction** ou blocage par adhérence des plaquettes de frein.

Il est possible d'éviter le blocage par adhérence des plaquettes de frein en suivant quelques étapes simples.

- **Allumer le moteur du véhicule**, desserrer le frein de stationnement et faire avancer la voiture sur une courte distance en marche avant puis en marche arrière tout en appuyant légèrement sur la pédale de frein.
- La **corrosion sera éliminée des surfaces** lorsqu'elles entrent en contact, ce qui évitera l'accumulation de rouille et les problèmes qui en découlent. Il est recommandé de le faire une fois par semaine.
- S'il n'a pas été possible de suivre cette recommandation d'entretien, il convient de **faire preuve d'une prudence particulière** lors de la première conduite du véhicule après une longue période d'immobilisation. Les freins doivent être testés en freinant doucement pour s'assurer qu'ils fonctionnent correctement. Les freins peuvent faire des bruits (crissement, grincement, craquement) pendant les premiers kilomètres en raison de l'accumulation excessive de corrosion.
- Si ces bruits persistent, s'ils se transforment en d'autres symptômes (broutement) ou, pire encore, si le véhicule ne peut pas être déplacé parce que les roues sont grippées, Brembo recommande de s'adresser au **Brembo Expert** le plus proche qui aura les compétences nécessaires pour remettre le véhicule en état.